



## Les Nouvelles

Volume 17 — numéro 7 – 15 octobre 2015

### Communauté de pratique pour les responsables d'activités

RAPPEL : COMACO invite les responsables d'activités de ses organismes membres à une session d'information sur cette toute nouvelle communauté de pratique qui débutera en novembre. Apportez votre lunch et venez nous rencontrer et poser vos questions, le **mardi 20 octobre, de 12 h 30 à 13 h 30**. Inscriptions auprès de Maryse Bisson.

La participation à une communauté de pratique offre aux participant-es la possibilité d'apprendre, d'améliorer ou de consolider leurs habiletés, compétences, savoir-faire et savoir-être et de cheminer ensemble dans une dynamique de coopération. Les places sont limitées à six participant-es qui se réuniront à six reprises, de novembre à juin 2016. En vous engageant dans cette démarche, il est important que vous vous assuriez de votre disponibilité pour chacune des dates proposées. La formation est gratuite pour les membres réguliers et coûte 120\$ pour les membres amis. Inscriptions auprès de Maryse Bisson, responsable de cette activité, au plus tard le **29 octobre 2015** : [reseau@comaco.gc.ca](mailto:reseau@comaco.gc.ca), 514 288-7122. Voici les dates de toutes les sessions, qui se tiendront à COMACO, au 2349 de Rouen, 4e étage :

En 2015, les lundis :

9 novembre, 9 h à 12 h

30 novembre, 9 h à 12 h

En 2016, les lundis :

11 janvier, de 9 h à 12 h

8 février, de 9 h à 12 h

7 mars, de 9 h à 12 h

11 avril, de 9 h à 12 h

### Soutenir les professionnels dans le dépistage de la maltraitance

Une conférence intitulée « Comment soutenir les professionnels dans le dépistage de la maltraitance envers les personnes âgées » vise à clarifier le processus décisionnel relié à l'identification de cas de maltraitance et mettre de l'avant des stratégies pour mieux soutenir les professionnels dans cette difficile tâche. Mélanie Couture, chercheuse, et

Sarita Israel, coordonnatrice de la Pratique de pointe pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées, seront les animatrices de cette rencontre. L'événement aura lieu le **27 octobre 2015 entre 12 h 30 et 13 h 30** au CLSC René-Cassin, 3<sup>e</sup> étage, salle ASSS. Les personnes intéressées doivent s'inscrire à [Maya.Cerda.cvd@gouv.qc.ca](mailto:Maya.Cerda.cvd@gouv.qc.ca). Cette conférence sera également accessible par vidéoconférence via ce [lien](#).

## Pourquoi nous serons fermés les 2 et 3 novembre

Par le biais d'un éditorial, Sébastien Rivard, coordonnateur du RIOCM, rappelle que les organismes fermeront leurs portes pour dénoncer le manque de reconnaissance et de soutien du gouvernement, particulièrement en contexte d'austérité. Bien que le financement à la mission n'ait pas été coupé, M. Rivard explique que tout le reste s'écroule. Nous étions 2000 le 17 novembre 2014, nous serons encore plus nombreux cette année. « Notre mission est importante, défendons-là! » conclut M. Rivard.

## Commission populaire pour de l'action communautaire autonome (l'ACA)

Les groupes sont invités à participer aux audiences de la Commission pour l'action communautaire autonome initiée dans le cadre de la campagne « Action communautaire autonome – Actions gouvernementales exigées » du RQ-ACA. La campagne a pour but de revendiquer :

1. Le respect de la politique gouvernementale;
2. Un financement adéquat des organismes d'ACA;
3. L'indexation annuelle de leur financement.

Ces audiences organisées par une coalition de groupes et regroupements régionaux et locaux auront lieu à Montréal le **2 novembre de 10 h à 16 h** au Centre Saint-Pierre. Les groupes désirant participer sont priés de remplir le formulaire de participation en *pièce jointe* et le transmettre à [bruno@riocm.ca](mailto:bruno@riocm.ca) avant le **15 octobre**.

## Manifestation pour la reconnaissance et le financement de l'ACA

Le 3 novembre, des manifestations visant à revendiquer un financement adéquat et une véritable reconnaissance de l'action communautaire auront lieu dans l'ensemble du Québec. À Montréal, une manifestation aura lieu le **3 novembre à 13 h** devant les bureaux de Philippe Couillard aux coins des rues McGill College et Sherbrooke. La manifestation se terminera à la place Émilie Gamelin et sera suivie d'un 4 à 6 au comité social centre-sud.

## Des nouvelles du PSOC et du CIUSSS Centre-Sud de Montréal

(Source : RIOCM) Depuis le projet de loi 10 et la disparition de l'Agence de la santé et des services sociaux, beaucoup de choses ont changé à Montréal. Le réseau de la santé

et des services sociaux est en mode « reconfiguration » et de nombreuses discussions ont lieu à l'intérieur et entre les 5 CIUSSS et les établissements non fusionnés.

Le CIUSSS change déjà de nom! Vous l'avez peut-être remarqué, mais le CIUSSS du Centre-Est de l'île de Montréal a changé de nom au début septembre et s'appelle dorénavant CIUSSS du Centre-Sud de l'île de Montréal.

Ce changement de nom survient en raison de certaines critiques formulées sur l'ancienne dénomination. Le territoire demeure le même : le Plateau Mont-Royal, le Centre-Sud et le territoire de l'ancien CSSS de Verdun. Pointe St-Charles et sa clinique communautaire y est aussi rattachée, bien que la Clinique n'ait pas été fusionnée et fonctionne grâce à une entente particulière, actuellement en renégociation.

## Actualités

### **Certification de résidence pour personnes âgées**

(Source : Réseau Québécois des OSBL d'habitation, communiqué publié le 6 octobre 2015) En conférence de presse le 6 octobre 2015 aux côtés du ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, et de la ministre de la Famille et ministre responsable des Aînés, Francine Charbonneau, le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) s'est globalement réjoui des modifications proposées aux normes de certification, car celles-ci tiennent mieux compte des réalités et besoins des locataires des OSBL d'habitation pour aînés.

« Le projet que les ministres Barrette et Charbonneau mettent aujourd'hui sur la table témoigne d'une approche beaucoup plus adaptée à la réalité des OSBL d'habitation et représente certainement un pas dans la bonne direction », affirme le directeur général du RQOH Stéphane Corriveau. De façon générale, constate le RQOH, plusieurs mesures viennent atténuer les irritants causés par le règlement actuellement en vigueur.

Selon M. Corriveau, « les normes de certification "mur à mur" imposées dans le règlement entré en vigueur en 2013 n'avaient le droit aux aînés de vivre ailleurs que dans des milieux institutionnalisés. Pourtant c'est le choix que font les aînés autonomes qui habitent dans des OSBL d'habitation ». Il faisait notamment référence à l'obligation d'avoir du personnel de surveillance 24/7 sans égards à la dimension de la résidence et à la situation des locataires.

Le RQOH et les OSBL-H ont multiplié les représentations pour faire valoir leurs préoccupations. C'est d'ailleurs dans le cadre d'un colloque du RQOH que le ministre Barrette avait annoncé l'an dernier la mise en place d'un comité de travail pour revoir les normes de certification. « Le RQOH a participé activement aux discussions », a dit Stéphane Corriveau.

Pour les résidences de moins de 50 unités locatives qui présentent une offre de services de base (sans services d'assistance personnelle ni soins infirmiers), le projet de règlement reconnaît la validité des mesures de surveillance communautaires que les

OSBL-H pour aînés ont su développer depuis de nombreuses années - « bien avant qu'il n'ait jamais été question d'une quelconque certification », a dit M. Corriveau. Il s'agit là d'une bonne nouvelle pour plusieurs des quelque 495 projets d'habitation pour aînés en formule OSBL (80 % du total) qui comptent moins de 50 unités. Le RQOH prévoit que les organismes de cette catégorie qui avaient été contraints de se retirer de la certification envisageront sérieusement la possibilité d'obtenir de nouveau leur certificat de conformité.

Certaines modalités empêchent cependant le RQOH de crier victoire : « En refusant de créer une certification spécifique aux résidences de type communautaire comme cela avait pourtant été envisagé et en continuant à les assimiler aux résidences privées à but lucratif, le projet proposé aujourd'hui continue de nier la spécificité des OSBL-H et surtout renonce à tirer profit des caractéristiques de nos groupes qui valorisent l'autonomie des locataires et l'ouverture sur la communauté. Pourtant, depuis 40 ans, les OSBL ont bien démontré la pertinence et l'efficacité de cette approche », a expliqué la présidente du RQOH Isabelle Leduc.

De plus, Mme Leduc s'est dite préoccupée par les exigences de personnel supplémentaire imposées à certaines catégories d'OSBL, dont ceux qui offrent des soins, sans que des mesures d'aide financière n'aient été prévues pour les aider à assumer les dépenses engendrées par ces nouvelles normes. « 80 % de nos locataires ont des revenus de moins de 20 000 \$ par année, ils ne peuvent simplement pas payer des loyers plus élevés. C'est pourquoi le RQOH souhaite que des mesures compensatoires soient mises en place pour soutenir les organismes dont la viabilité sera compromise par l'imposition de telles mesures. »

Stéphan Corriveau a conclu en disant : « Nous avons bon espoir que l'ouverture et le pragmatisme manifestés par le ministre Barrette dans ce dossier feront en sorte que le processus de consultation prévu à la suite du dépôt du projet de règlement permettra de le bonifier et de le rendre encore mieux adapté aux besoins des aînés qui ont choisi l'habitation communautaire ».

Le RQOH représente les 1 200 OSBL d'habitation du Québec qui offrent 50 000 logements sociaux, dont 20 000 destinés aux aînés.

Renseignements : Stéphan Corriveau, 514-586-6810, [www.rqoh.com](http://www.rqoh.com)

## **Recherches et pratiques**

### **Rapport sur le vieillissement de l'IRPP**

L'Institut de recherche en politiques publiques a rendu public, le 7 octobre 2015, un nouveau rapport sur le vieillissement. Ce rapport comprend plus d'une trentaine de recommandations concrètes pour répondre aux besoins des Canadiens âgés, des besoins liés aux soins de santé, à la vie communautaire et à l'organisation du travail. Vous pouvez consulter le rapport [ici](#).

# Nouvelles des membres et partenaires

## Invitation à participer à la Délibération du RAANM

Le **Regroupement des aidantes et aidants naturels** vous invite à la conférence de madame Gaëlle Fedida, PhD, analyste en santé publique. La conférence porte sur une politique pharmaceutique publique afin de moins appauvrir les proches aidants. La rencontre aura lieu le **29 octobre 2015 entre 13 h 30 et 15 h** au Centre communautaire Lajeunesse, 7378, rue Lajeunesse, salle 310. Une période d'échange est prévue de 15 h à 15 h 30. Vous devez confirmer votre présence au plus tard le 27 octobre 2015 au 514-374-1056 ou à [com@raanm.net](mailto:com@raanm.net).

## Les conférences du Temps d'une pause

Le **22 octobre de 13h30 à 15h30** au Centre communautaire Anjou, Maître Guay viendra présenter le mandat en prévision de l'inaptitude selon les modifications conséquentes à la loi 52. Afin de garantir la tenue des activités, nous vous rappelons qu'il est demandé de s'inscrire. Veuillez noter également qu'un service de répit gratuit, destiné à des personnes atteintes de maladies d'Alzheimer, accompagne chaque séance de sorte à favoriser la présence des proches aidants. L'inscription y est requise. Pour toute information et inscription, vous pouvez rejoindre Sarah Guigues, chargée de projets, au 438-497-8111 ou par courriel à [sarah.guigues@tempsdunepause.org](mailto:sarah.guigues@tempsdunepause.org).

## Conférences pour les proches aidants

Le **SARA d'Anjou Service d'Aide et de Référencement Aîné** vous propose deux conférences. La première conférence; « Le mandat en prévision de l'inaptitude » sera présentée par Maître Hélène Guay. Cette conférence a pour but de permettre de comprendre l'importance de la rédaction de ce document, de se renseigner sur le cadre légal de son application ainsi que sur la bonne marche à suivre pour le rédiger. Cette conférence aura lieu le **22 octobre 2015 de 13 h 30 à 15 h 30** au Centre communautaire Anjou, 7800, Métropolitain, local 132.

La deuxième; « La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées » présentée par la Société Alzheimer de Montréal, vise à mieux comprendre ces maladies en se familiarisant avec leurs symptômes, le diagnostic, la progression de la maladie, les facteurs de risques et la prévention. Cette conférence au lieu le 5 novembre 2015 de 13 h 30 à 15 h 30, au Centre communautaire Anjou, 7800, Métropolitain, local 132. Pour les détails, consultez l'affichette en *pièce jointe*.

## Projection-bénéfice du Sac à dos

L'organisme d'insertion sociale en itinérance, le **Sac à dos**, organise une projection-bénéfice du film *Autruï* de Micheline Lanctôt. Mme Lanctôt sera présente pour

présenter son film le **20 octobre à 19 h 30** à la Cinématique québécoise, le 335 boul. de Maisonneuve E. Un verre de solidarité et une discussion suivra la projection. Pour plus de détails, consultez l'affichette en *pièce jointe*.

## **Souper spaghetti au profit de la Maison des aînés Hochelaga-Maisonneuve**

La porte-parole de l'événement est la comédienne Diane Lavallée. Ce souper aura lieu le **6 novembre 2015 entre 17 h et 20 h** au 1620 de la Salle, entrée du centre communautaire.

*Offres d'emploi en pièces jointes.*

*Version imprimable ci-jointe.*